

Nom	Type	Intérêt	Environnement	Enjeux de visibilité	Enjeux de covisibilité	Distance à la ZIP	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Parc du château de la Touche	Site touristique	Jardin historique	Vallée boisée	Faible	Nul	3,4 km	Faible	Nulle
Moncontour	Site touristique	Label patrimonial	Promontoire	Fort	Fort	6,0 km	Faible	Faible
Pâturage es Chêne	Site touristique	Jardin historique	Parc arboré	Faible	Nul	8,2 km	Faible	Nulle
Jardin des Hortensias	Site touristique	Collection	Zone urbaine et boisée	Faible	Nul	10,1 km	Faible	Nulle
Parc du château de Bogard	Site touristique	Jardin historique	Parc arboré	Faible	Nul	10,1 km	Faible	Nulle
Parc du château de Catuelan	Site touristique	Jardin historique	Promontoire	Fort	Nul	11,3 km	Modérée	Nulle
Parc du manoir du Colombier	Site touristique	Jardin historique	Coteau boisé	Faible	Nul	11,3 km	Faible	Nulle
Arboretum	Site touristique	Collection	Parc arboré	Faible	Nul	12,4 km	Faible	Nulle
GPR "Tour de Penthièvre"	Randonnée	Pédestre, VTT	Collines cultivées à boisées	Fort	Nul	0,0 km	Localement forte	Nulle
PR "Mont de Bel-Air"	Randonnée	Pédestre, VTT	Collines cultivées à boisées	Fort	Nul	0,0 km	Localement forte	Nulle
Equibreizh 22	Randonnée	Equestre	Collines cultivées à boisées	Fort	Nul	0,0 km	Localement forte	Nulle
GRP "entre Gouët et Gouessant"	Randonnée	Pédestre, VTT	Collines bocagères et vallées	Modéré	Nul	1,4 km	Faible	Nulle
Autres PR de l'aire éloignée	Randonnée	Pédestre, VTT	Collines bocagères et vallées	Modéré	Nul	6,8 km	Faible	Nulle
GRP "Pays des Toileux"	Randonnée	Pédestre, VTT	Collines bocagères et vallées	Modéré	Nul	10,9 km	Faible	Nulle
Chapelle de Bel Air	Projet de PLU	Bâti remarquable	Promontoire arboré	Majeur	Modéré	1,3 km	Localement forte	Faible
Puits de Bel Air	Projet de PLU	Bâti remarquable	Promontoire arboré	Majeur	Modéré	1,2 km	Faible	Faible
Croix, lavoirs et fontaine de St-Mieux	Projet de PLU	Symbolique	Hameau de vallée	Faible	Nul	0,6 km	Faible	Nulle
Autres croix de chemin	Projet de PLU	Symbolique	Collines cultivées à boisées	Modéré	Nul	1,1 km	Faible	Nulle
Autres lavoirs, fontaines et puits	Projet de PLU	Eau	Fond de vallée arborée ou zone bâtie	Faible	Nul	1,4 km	Faible	Nulle
Moulins	Projet de PLU	Eau	Fond de vallée arborée	Faible	Modéré	2,3 km	Faible	Faible
Dolmen du Carouge	Projet de PLU	Archéologique	Coteau agricole orienté vers le nord	Modéré	Nul	2,0 km	Faible	Nulle
Chapelle de Saint Maudez	Projet de PLU	Bâti remarquable	Coteau agricole orienté vers le nord	Modéré	Nul	2,1 km	Faible	Nulle

Figure 60 du tableau de synthèse concernant les autres éléments du patrimoine

B.IX. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT INITIAL PAYSAGER ET PATRIMONIAL

Le renouvellement du parc éolien de Trébry se situe à l'intérieur des terres, dans les Côtes d'Armor, en région Bretagne. La zone d'implantation potentielle est localisée en **limite sud de la commune de Trébry**, à un peu plus d'1 km du Mont de Bel Air, sur les « Monts du Mené ». Le climat océanique est clément, avec de faibles écarts de températures, des pluies fréquentes et de nombreux épisodes de brouillard.

Les éoliennes envisagées pour le projet conservent la hauteur actuelle de 90 m en bout de pale. Pour étudier l'insertion paysagère du projet avec des machines de cette dimension, quatre aires d'étude ont été définies.

L'**aire immédiate** est constituée par la ZIP. C'est le secteur où il est envisagé d'implanter des éoliennes et qui est concernée par les aménagements connexes. Elle comprend en partie la ligne d'éoliennes du parc de Trébry (à démanteler) et dont le projet vient en remplacement. Elle s'étire sur 1,4 km, selon la ligne de crête et le parc existant. Elle est traversée par le chemin de Grande Randonnée de Pays « Tour du Penthièvre ». Il s'agit d'une **zone rurale située en ligne de crête où se mêlent cultures, landes à genêt et un bocage de haut-jet**.

L'**aire d'étude rapprochée** concerne un secteur de 1 km autour de la ZIP où les éoliennes seront les plus prégnantes dans le paysage. Cette zone rurale est **fortement vallonnée** et située sur la ligne de partage des eaux entre le Lié, la Rance et le Gouessant. Elle présente de **nombreux hameaux** dont « Saint-Mieux » commune de Trébry est le plus important. La **D6**, route secondaire, traverse la partie nord-est de l'aire d'étude.

L'**aire d'étude intermédiaire** va de 1 à 4 km autour de la ZIP. Dans ce territoire, les **éoliennes peuvent être clairement visibles**, au second plan ou en arrière-plan. Les effets de masques (topographie, végétation et bâti) deviennent de plus en plus importants avec la distance. L'aire intermédiaire est partagée entre :

- > ses parties nord et est, où dominent les cultures à ragoisse et où le relief devient de moins en moins marqué en direction du littoral,
- > ses parties ouest et sud, qui présentent des caractéristiques paysagères similaires à l'aire rapprochée, avec un mélange de cultures, de landes et de bocage de plus en plus lâche vers la zone de projet.

Le relief du **Mont de Bel Air**, classé et sa **chapelle** monument historique y constituent un site patrimonial et paysager reconnu.

L'éolien est présent avec le parc de Saint-Gouéno, au sud. Il existe de rare situation où il est visible en même temps que le parc éolien de Trébry, au nord et au sud-ouest de l'aire intermédiaire.

L'**aire d'étude éloignée** englobe une aire entre 4 et 15 km autour de la ZIP. Avec l'éloignement, **les éoliennes se fondent peu à peu dans le paysage**. L'aire éloignée présente une forte dynamique de développement des énergies renouvelables avec notamment les TEPCV des intercommunalités de Lamballe et du Mené, et les parcs éoliens de St-Gouéno/St-Jacut et de Plémy.

Les paysages sont diversifiés. La moitié ouest de l'aire éloignée s'insère dans l'**unité paysagère du « Massif du Mené »**. C'est un territoire de bocage plus ou moins dense sur colline avec des vues relativement courtes. Les vues sur le parc de Trébry sont limitées : elles concernent notamment les alentours de Langast. **Moncontour et la vallée du Lié** sont les paysages les plus pittoresques de l'unité paysagère. Le château du Catuelan, situé au nord-ouest de l'aire éloignée, présente un panorama reconnu.

L'unité paysagère du Massif du Mené se poursuit à l'est de la ZIP, en direction de Plénée-Jugon.

Au sud-est, les **collines de Bécherel** et le **bassin d'Evran** mêlent cultures en ragoisse et forêts. La vallée de la Rance, qui prend sa source dans le Massif du Mené, traverse ces territoires. Les pôles d'emploi de petite taille que sont Collinée et le Gouray s'insèrent sur ce territoire. La forêt de Boquen, avec son abbaye marque les paysages de ces entités.

Au nord-est, le **plateau de Penthièvre** est un vaste espace qui descend peu à peu vers la mer. Il est situé en contrebas des Monts du Mené et traversé du sud vers le nord par le **Gouessant**. Plutôt rurale au sud, l'unité paysagère est de plus en plus urbanisée en direction du littoral. Elle est traversée par la N12, à l'extrémité de l'aire éloignée. Les **paysages sont plus ouverts** que dans le reste du territoire. Plusieurs sites mégalithiques ponctuent le territoire.

Aucune sensibilité paysagère ou patrimoniale majeure n'a été recensée sur le territoire d'étude.

Les sensibilités **fortes** au projet concernent le Mont de Bel Air et sa chapelle, notamment pour les vues depuis la tour alors qu'elle est dans l'aire intermédiaire ainsi que les hameaux avec les vues ouvertes (« Beau soleil », « Ville Neuve » et « Fontaine Claire ») et le GRP dans l'aire rapprochée.

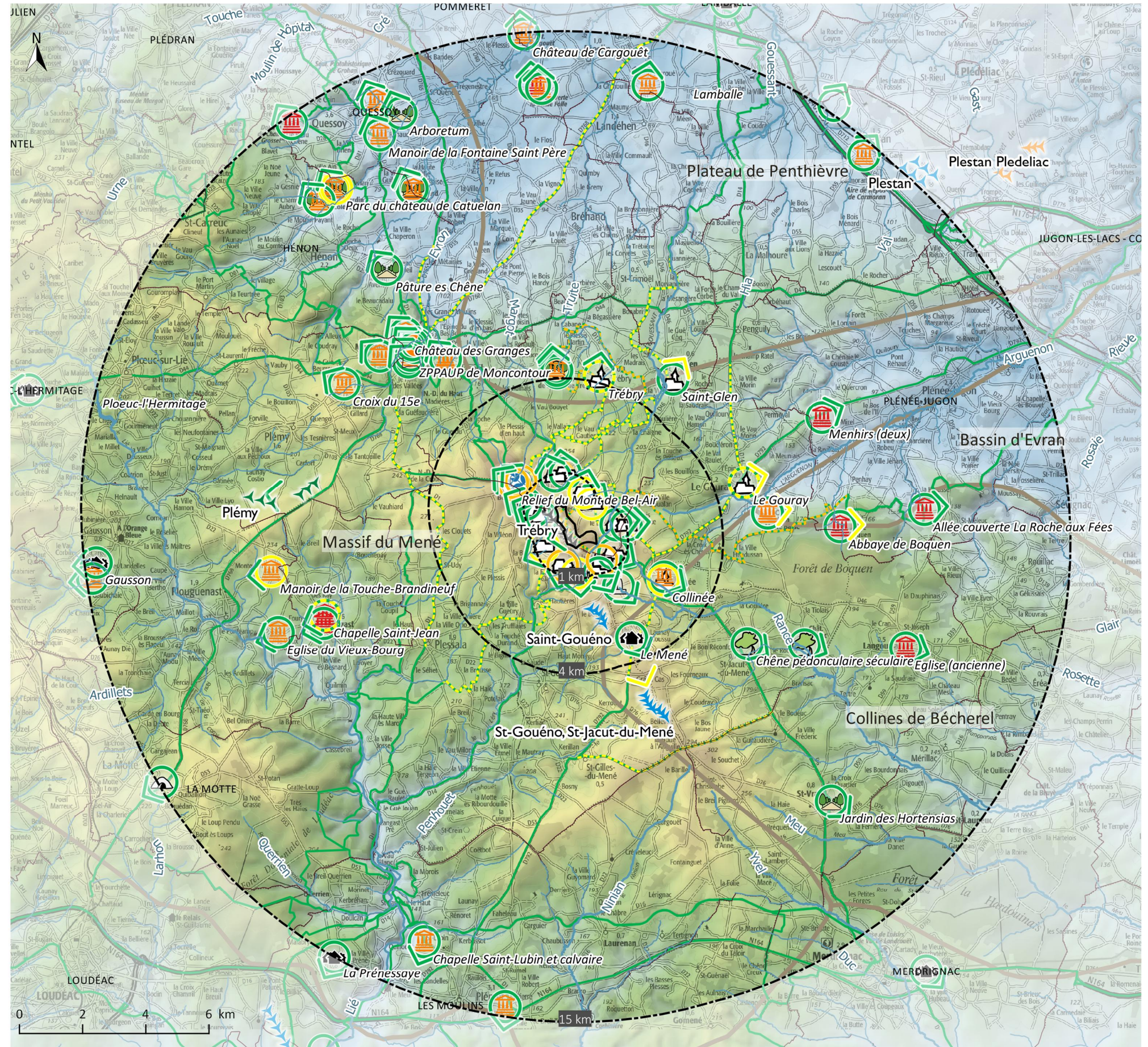
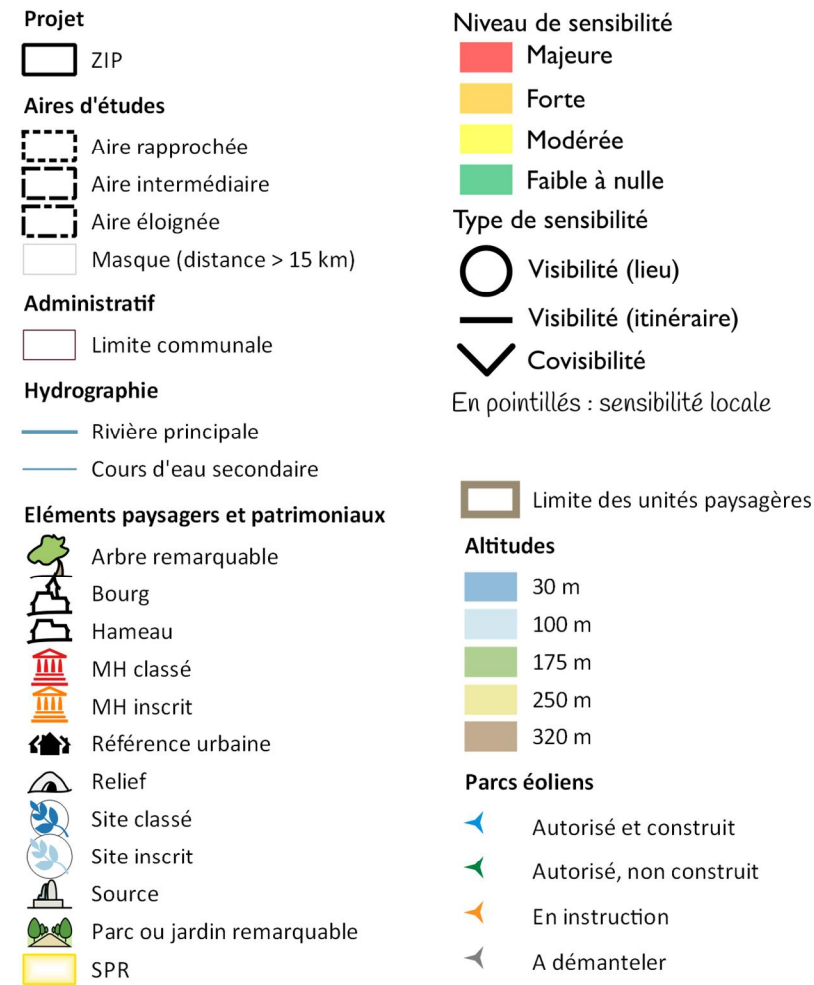
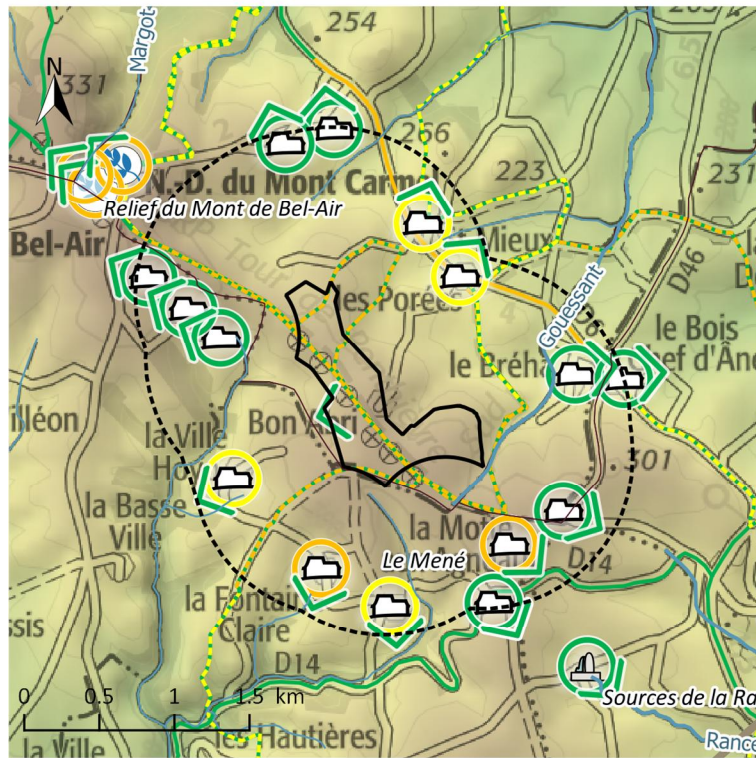
Les sensibilités **modérées** sont du fait de :

- > vues de proximité depuis des hameaux du bocage (« Saint-Mieux », « Ville Hoyo », « Les Porées » et « Motte aux Agneaux ») dans l'aire rapprochée,
- > quelques vues depuis les franges des villages de Trébry et de Collinée voire une potentielle vue simultanée avec la silhouette de St-Glen et celle du Gouray.
- > vues depuis de très rares éléments patrimoniaux, tels que le Manoir de la Touche-Brandineuf à Plouguenast et le Château de Catuelan à Hénon, et plus localement la Chapelle St-Jean à Langast,
- > covisibilités potentielles avec l'abbaye de Boquen à Plénée-Jugon.

Tous les autres enjeux du paysage et du patrimoine présentent des sensibilités **faibles** ou **nulles**.

Pour une meilleure lisibilité, les sensibilités faibles et nulles ne sont pas reprises sur la carte, hormis pour les itinéraires.

Sources : IGN Scan 100, IGN BDAI 75, BD Carthage, GéoBretagne
Carte 22 des sensibilités paysagères et patrimoniales



Thème paysage et patrimoine	Diagnostic de l'état initial	Niveau de sensibilité	Recommandations éventuelles
Paysages emblématiques	Littoral breton, Baie de St-Brieuc, paysage légendaire	Nulle	Aucune recommandation particulière
Paysages particuliers	Petites vallées amont du Gouessant entre Moncontour et Hénon et vallée amont de la Rance et ses sources	Faible	Vérifier l'insertion paysagère du projet pour les vues depuis la vallée de Moncontour
	Vallée encaissée du Lié	Nulle	Aucune recommandation particulière
	Bocage à l'est du Mené, Bocage de Laurenan, Bocage du plateau du Penthièvre, Bocage à l'ouest de Moncontour	Nulle	Bocages préservés éloignées. Présence d'un maillage lâche dans la ZIP : préservation de la trame bocagère, notamment pour les aménagements connexes
	Collinée et le Gouray (au Mené), La Prénessaye, Gausson	Faible à localement modérée	Vérifier l'insertion paysagère des vues depuis le Gouray
	Arbres remarquables	Nulle	Aucune recommandation particulière
	Mont de Bel Air	Forte	Le parc existant a une visibilité forte depuis le Mont, situé en continuité sur la ligne de crête, covisibilité faible. Conserver une lecture épurée du parc en renouvellement, telle que celle du parc à démanteler
	Sources de la Rance	Faible	Aucune recommandation particulière
Paysages vécus du quotidien	Pôles urbains de Saint-Brieuc, Lamballe et Loudéac hors aire éloignée ou en limite	Nulle	Aucune recommandation particulière
	2 villages (Collinée, Trébry) dans l'aire rapprochée avec des vues sur le parc existant depuis la sortie sud de Trébry uniquement.	Faible localement modérée	Préserver la lisibilité depuis les habitations en périphéries ayant des vues ouvertes en direction de la ZIP.
	14 hameaux dans l'aire rapprochée dont 8 sensibles au projet (la Ville Hoyo, la Ville Neuve, la Fontaine Claire, Beau Soleil, le Bréha, Porées, Quiauton et St-Mieux).	Faible à forte	Préserver la lisibilité des vues depuis les hameaux les plus sensibles
Paysages circulant du quotidien	Réseau routier de l'aire rapprochée	Faible localement forte	Préserver la lisibilité des vues ouvertes en direction de la ZIP de la route du Mont Bel Air et la D6 dans leurs sections dégagées.
	Réseau routier secondaire	Faible	Aucune recommandation particulière
	Réseau routier secondaire à principal dans l'aire éloignée	Faible localement modéré	Vérifier l'insertion du projet dans le paysage lointain pour les D14, D765 et D768
Paysages accueillant de l'éolien	Parc existant de Trébry avec une forte appropriation locale à démanteler dans l'aire rapprochée	Forte	Conserver une lisibilité du projet cohérente avec l'esprit du parc à démanteler
	Secteurs éoliens du Mené (St-Gouéno et St-Gouéno/St-Jacut-du-Mené) et de Plémy	Faible à localement modérée	Vérifier la cohérence de l'implantation du projet avec les éoliennes du Mené en exploitation et de celles de St-Gouéno
Patrimoine protégé	Aucun Monument historique (MH) dans l'aire rapprochée	Nulle	Aucune recommandation particulière
	Site du Mont de Bel Air	Forte	Conserver une lecture harmonieuse de l'éolien depuis la tour de la chapelle du Mont de Bel Air
	Cité fortifiée de Moncontour et ses 9 MH, reconnu comme Site patrimonial remarquable et son site inscrit avec ses vallées dans l'aire éloignée	Faible	Vérifier l'absence de visibilité depuis la cité fortifiée et ses abords
	30 autres MH dans l'aire éloignée : dont 4 sensibles. Manoir de la Touche-Brandineuf à Plouguenast, le Château de Catuelan à Hénon, Chapelle St-Jean à Langast (visibilité) ; abbaye de Boquen à Plénée-Jugon (covisibilité)	Nulle ou faible à modérée	Préserver les vues sur les perspectives et éléments hauts des édifices protégés. Eviter les covisibilités avec l'abbaye de Boquen.

Thème paysage et patrimoine	Diagnostic de l'état initial	Niveau de sensibilité	Recommandations éventuelles
Sites et itinéraires touristiques	Les chemins de randonnée passant au pied de la ligne d'éolienne de Trébry : chemin de Grand Randonnée de Pays « Tour du Penthièvre », chemin de Petite Randonnée « Mont de Bel Air », itinéraire équestre « Equibreizh ».	Fort	Conserver une lisibilité du projet depuis l'axe touristique et l'identification du parc comme un support de valorisation, le parc est identifié comme un support d'attractivité touristique par l'Office de tourisme et les communes.
	chemin de Grand Randonnée de Pays « Tour du Penthièvre », chemin de Petite Randonnée « Mont de Bel Air », itinéraire équestre « Equibreizh » dans l'aire intermédiaire	Faible à localement modérée	Conserver la lisibilité des vues
	2 Autres GRP « entre Gouët et Gouessant » et « Pays du Toileux », autres boucles locales de promenade	Faible à nulle	Aucune recommandation particulière
	8 sites touristiques (Cité Moncontour et jardins remarquables) dont 1 sensible au projet (visibilité) : jardin du château de Catuelan	Faible à localement modérée	Préserver lisibilité de la vue depuis le belvédère du parc de Catuelan
Eléments patrimoniaux du PLU	51 éléments identifiés dont 1 seul sensible (chapelle du Mont de Bel Air)	Faible à localement forte	Conserver une lecture harmonieuse de l'éolien depuis la tour de la chapelle du Mont de Bel Air

Figure 61 de synthèse des enjeux du paysage et du patrimoine selon leur sensibilité.

C. DEFINITION DU PROJET EOLIEN

C.I. JUSTIFICATION DU SITE D'IMPLANTATION

La zone d'implantation potentielle se situe sur un point haut du territoire, à proximité immédiate du parc de Trébry 1 : **le paysage comporte déjà une composante éolienne** et est donc a priori favorable à l'installation de cette énergie renouvelable. Du fait des contraintes techniques (réglementation d'une distance minimale de 500 m aux habitations n'existant pas lors de la création de Trébry 1), la ZIP est très légèrement décalée par rapport au parc existant mais reprend sa logique d'implantation nord-ouest/sud-est, le long du GRP. Elle s'installe sur un point haut, dans un territoire agricole dédié aux grandes cultures, avec une trame bocagère discontinue.

La ZIP est localisée dans un espace agricole accueillant déjà un parc éolien. Le site est a priori favorable.



Source : EnviroScop, 2017

Figure 62 de la vue depuis le pied de la chapelle (en haut) et le haut de la tour (en bas) au Mont Bel Air.

C.II. PRECONISATIONS PAYSAGERES

La ZIP se localise sur une crête relativement éloignée des villages alentours, ceux-ci n'étant pas situés dans l'aire rapprochée. Plusieurs hameaux sont cependant localisés dans cette aire d'étude, avec des vues plus ou moins importantes sur le parc existant en fonction du contexte (relief, trame arborée...). Il s'agira donc de conserver, pour ces lieux de vie, la cohérence des vues.

Le site de Bel Air est situé en limite nord-ouest de l'aire rapprochée. Il s'agit d'un site patrimonial d'importance : les vues depuis ce lieu sont donc à préserver. Aujourd'hui, les éoliennes existantes sont visibles très ponctuellement depuis le pied de la chapelle, entre les arbres entourant le site. Elles sont peu prégnantes. Depuis la tour, le parc de Trébry 1 forme une ligne bien visible au sud. Cette ligne est continuée par les parcs plus au sud, visibles par temps clair.



Sources : GéoBretagne, IGN Scan 25, IGN BDAlti 75, BD Carthage

Carte 23 de la ZIP et ses abords immédiats

C.III. VARIANTES D'IMPLANTATION

C.III-1. Présentation et analyse cartographique des variantes

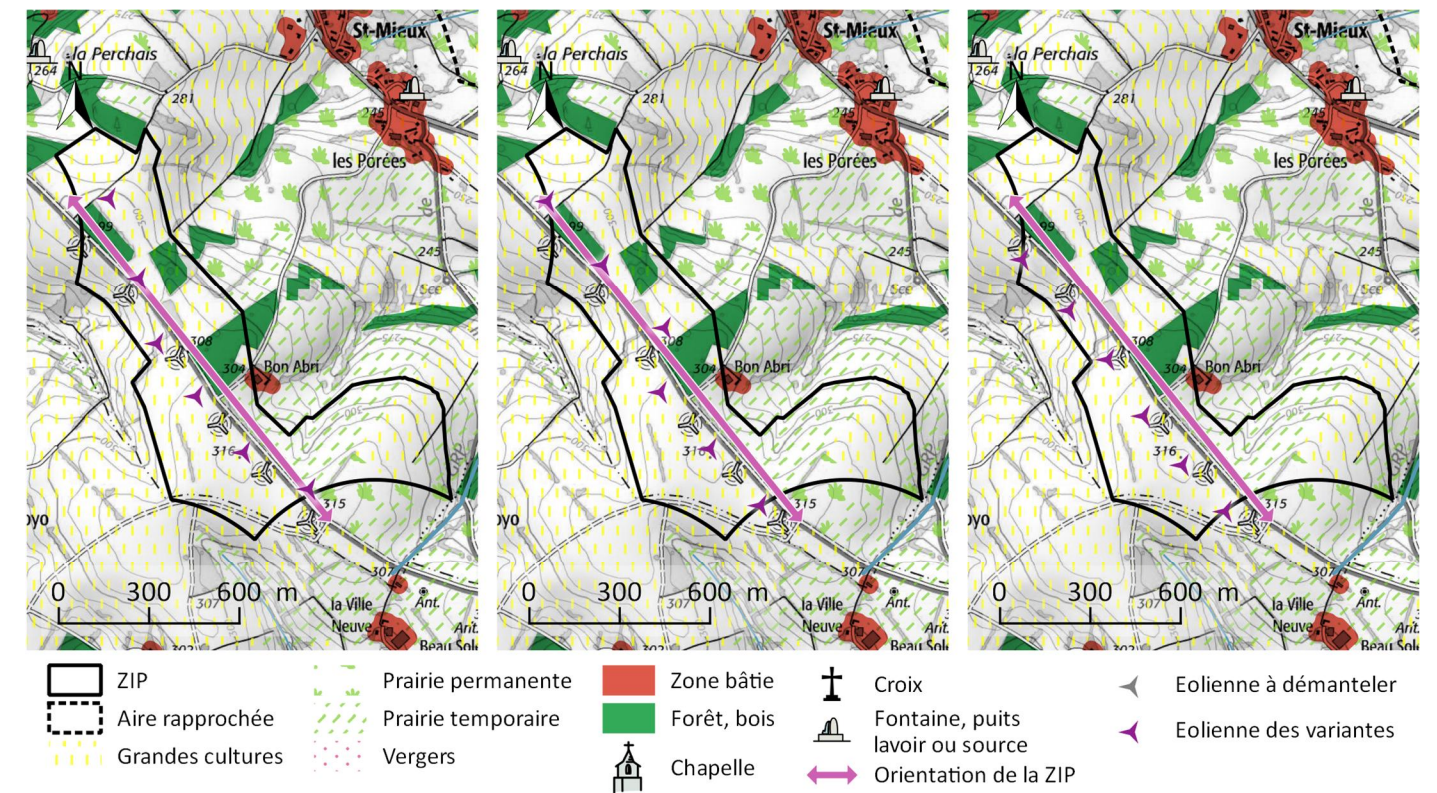
3 variantes ont été étudiées pour le projet de renouvellement du parc éolien de Trébry. Du fait de la conformation de la ZIP, ces implantations sont toutes orientées nord-ouest/sud-est et peuvent être situées soit à l'ouest du chemin (variante C), soit de part et d'autre de celui-ci (variantes A et B).

La variante C, plus régulière, devrait présenter la meilleure insertion paysagère. Par rapport au parc existant, localisé à environ 1590 m du Mont Bel Air, la distance avec ce site patrimonial varie peu pour les variantes (1580 m pour la variante A, 1780 m pour la variante B et 1640 m pour la variante C).

La variante C est l'implantation la plus structurée et devrait présenter la meilleure insertion paysagère.

Pour analyser ces trois implantations, quatre photomontages ont été réalisés :

- > sur le GRP au niveau de la limite sud-est de la ZIP (point de vue 1),
- > au niveau du hameau de la Fontaine-Claire, au sud (point de vue 2),
- > au niveau de la D6, à l'est (point de vue 3),
- > au sommet de la tour de la chapelle du Mont Bel Air (point de vue 4).



Sources : IGN Scan 25, IGN BDAlti 75, IGN BD ortho, RPA 2013, Corine LandCover 2012, Geobretagne

Carte 24 de localisation des variantes et des points de vue

C.III-2. Photomontages des variantes

C.III-2a. Photomontage 1 des variantes : le GRP au sud de la ZIP

ETAT INITIAL : Au sud de la ZIP, le parc existant borde le GRP, renforçant la perspective créée par le chemin et les haies bocagères. Les postes de livraison émergent de la végétation.

VARIANTE A : Les éoliennes s'implantent de part et d'autre du chemin. L'implantation est moyennement lisible.

VARIANTE B : L'implantation, dans la première partie, reprend celle du parc existant, en étant un peu décalée vers l'est. E6, E5 et E4 sont espacées de manière régulière tandis que les routes semblent se chevaucher en arrière-plan. La variante est peu lisible.

VARIANTE C : L'implantation présente des caractéristiques visuelles similaires à celles du parc existant. Localisée d'un seul côté du chemin et dotée d'un espacement régulier, c'est la variante avec la meilleure insertion paysagère.



Carte 25 du point de vue 1 de l'analyse des variantes

La variante C présente une bonne lisibilité et souligne la perspective du chemin. Les deux autres variantes, situées de part et d'autre du chemin, sont moins cohérentes.

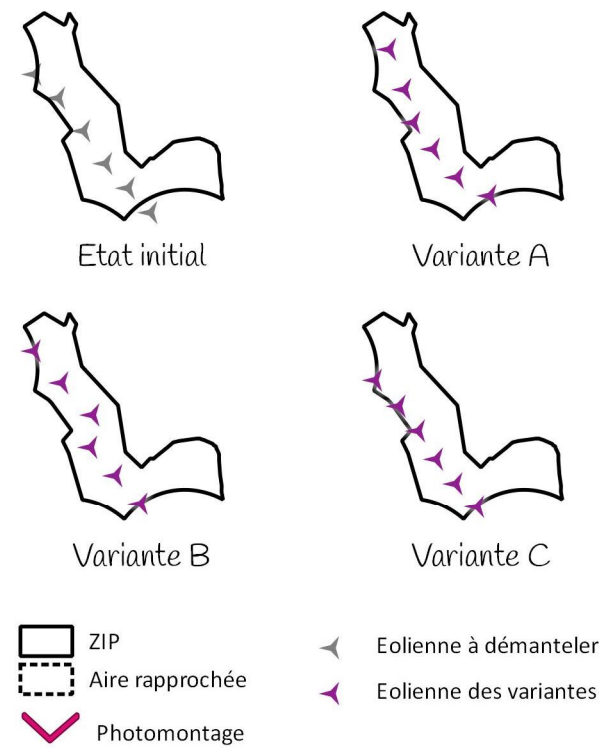


Figure 63 du photomontage des variantes depuis le GRP au sud de la ZIP

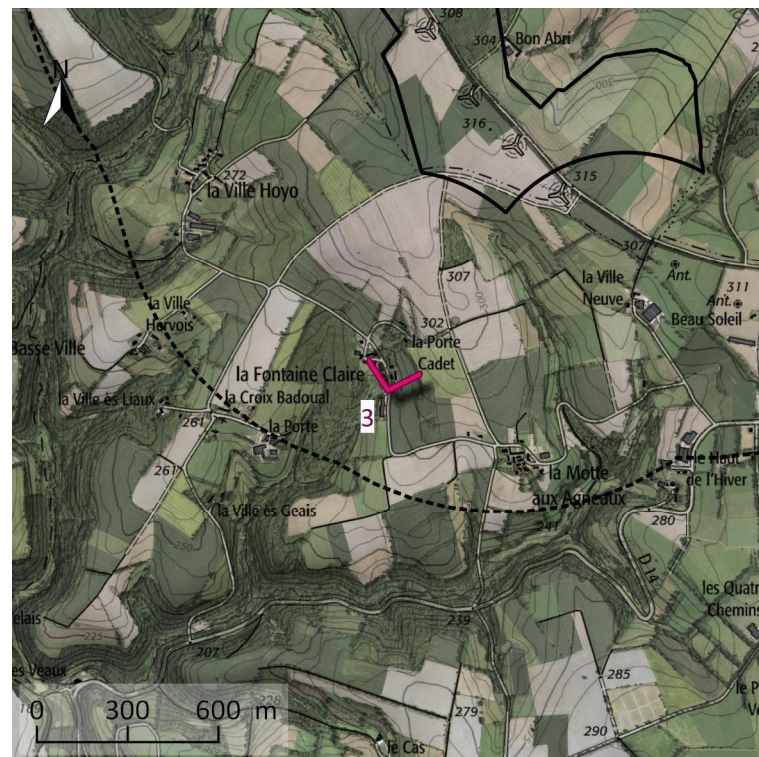
C.III-2b. Photomontage 2 des variantes : le hameau de « la Fontaine Claire »

ETAT INITIAL : Depuis le hameau, plusieurs ouvertures visuelles donnent sur la campagne alentour dont une sur le parc existant. 4 éoliennes sont presque entièrement visibles, la dernière étant masquée par la végétation des jardins. Le parc s'installe dans un paysage vallonné et bocager, en ligne de crête. Il souligne le relief et présente un pas régulier : il est lisible et à l'échelle du paysage.

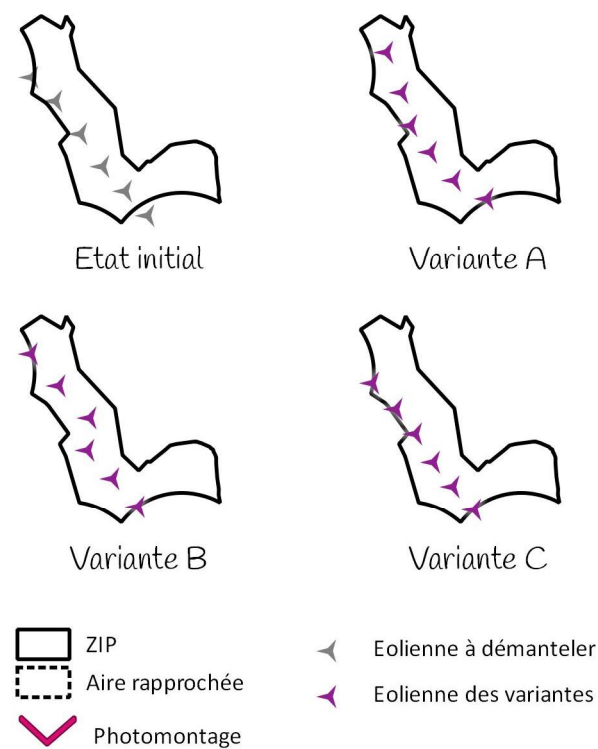
VARIANTE A : L'implantation présente une orientation similaire à celle du parc existant, assez régulière à l'exception des deux dernières machines (E3 et E2). La variante est donc moyennement lisible.

VARIANTE B : Le décrochement au niveau de E3-E4 est particulièrement visible depuis ce point de vue pour la variante B. L'implantation est peu lisible : il y a un léger effet de brouillage visuel. C'est la variante la moins bien insérée dans le paysage.

VARIANTE C : L'implantation est très similaire à celle de l'existant, avec 4 éoliennes visibles en ligne de crête : la variante C est à l'échelle du paysage existant et très lisible. Elle présente la meilleure insertion paysagère.



Carte 26 du point de vue n°2 de l'analyse des variantes



La variante C est la mieux insérée dans le contexte paysager. Elle ne diffère pas de manière significative de l'existant.



Figure 64 du photomontage des variantes depuis le hameau de « La Fontaine Claire »

C.III-2c. Photomontage 3 des variantes : la D6 à l'est de la ZIP

ETAT INITIAL : Le parc de Trébry 1 s'installe en ligne de crête dans un paysage vallonné et cultivé. Des arbres isolés viennent rappeler le bocage alentour. Le pied des éoliennes et certains rotors sont en partie masqués par le relief. L'implantation est régulière et souligne le relief.

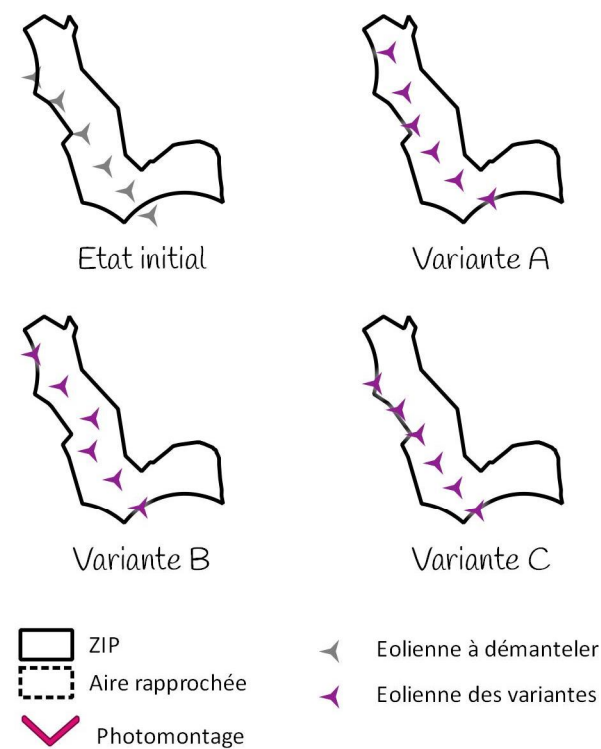
VARIANTE A : Son emprise horizontale est plus étendue que celle du parc existant. Les éoliennes paraissent légèrement plus grandes et de même hauteur, à l'exception de E3, au milieu, ce qui perturbe la lecture de l'implantation.

VARIANTE B : Son emprise horizontale est équivalente à celle de la variante A. Les éoliennes paraissent légèrement plus grandes que celles du parc existant et toutes de la même hauteur. Le pas est irrégulier entre E2, E3 et E4.

VARIANTE C : C'est la variante la plus proche du parc existant. Plus en recul que les autres variantes, elle est légèrement moins prégnante et a une emprise horizontale moindre. L'implantation est régulière et souligne le relief.



Carte 27 du point de vue n°3 de l'analyse des variantes



Les différences entre les implantations sont peu importantes. Cependant, la variante C est légèrement plus lisible et plus proche de l'existant. Elle présente la meilleure insertion paysagère.



Figure 65 du photomontage des variantes depuis la D6 à l'est de la ZIP

C.III-2d. Photomontage 4 des variantes : la tour de la chapelle de Bel Air

ETAT INITIAL : Le parc de Trébry 1 est visible en second plan au-delà de la haie de conifères qui marque la limite de la ferme de Bel Air. Les éoliennes forment une ligne relativement lisible, moins prégnante que les grands arbres alentours : elles sont à l'échelle du paysage existant et suivent une ligne de crête, conduisant le regard vers l'horizon.

VARIANTE A : Cette implantation est plus étendue que le parc existant. Elle est de plus irrégulière. Le chevauchement des machines, sans organisation apparente, donne lieu à un effet de brouillage visuel. La variante A est peu cohérente avec le paysage existant.

VARIANTE B : La variante B est plus étendue que le parc existant mais très régulière. Les éoliennes se divisent en deux groupes de trois machines distincts qui suivent la ligne de crête et soulignent la perspective. Cette variante s'intègre harmonieusement au paysage mais reste plus prégnante que le parc de Trébry 1.

VARIANTE C : L'implantation est très proche de celle du parc de Trébry 1, bien que les rotors des éoliennes apparaissent légèrement plus grands. Le pas entre les machines est régulier et celles-ci suivent la ligne de crête, guidant le regard vers l'horizon comme pour l'existant. L'insertion paysagère de la variante C est harmonieuse. C'est l'implantation qui se rapproche le plus de la vue actuelle.



Carte 28 du point de vue n°4 de l'analyse des variantes

Les variantes B et C s'insèrent de manière cohérente au paysage existant, au contraire de la variante A qui est peu lisible. La variante C est celle qui s'approche le plus de la vue actuelle.

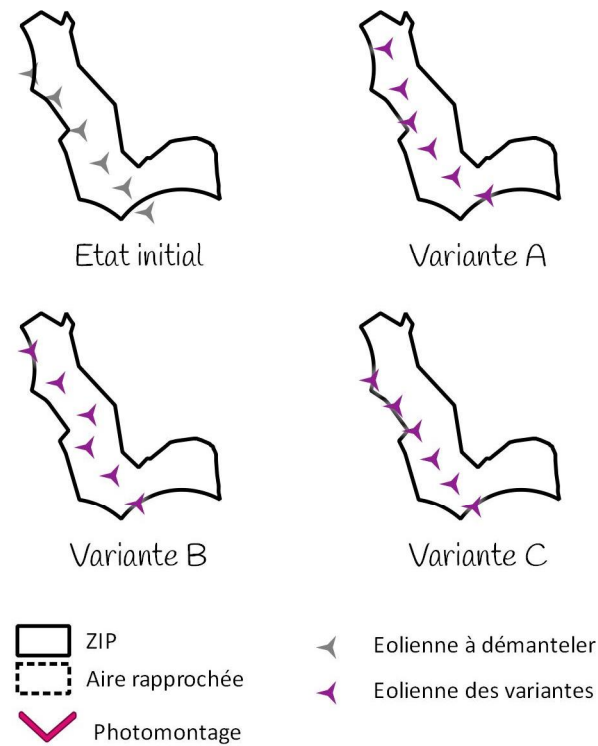


Figure 66 du photomontage des variantes depuis le sommet de la chapelle de Bel Air

C.III-3. Synthèse et variante retenue

Le projet s'insère dans un site à vocation agricole accueillant déjà de l'éolien, à vocation agricole. Il est donc favorable à cette énergie renouvelable. Par rapport au parc de Trébry 1, la zone d'implantation est légèrement décalée du fait de l'évolution des contraintes réglementaires. Autour de celle-ci, le relief, le bocage et les lieux de vie proches sont les éléments structurants du paysage, de même que la présence du Mont Bel Air en limite d'aire rapprochée.

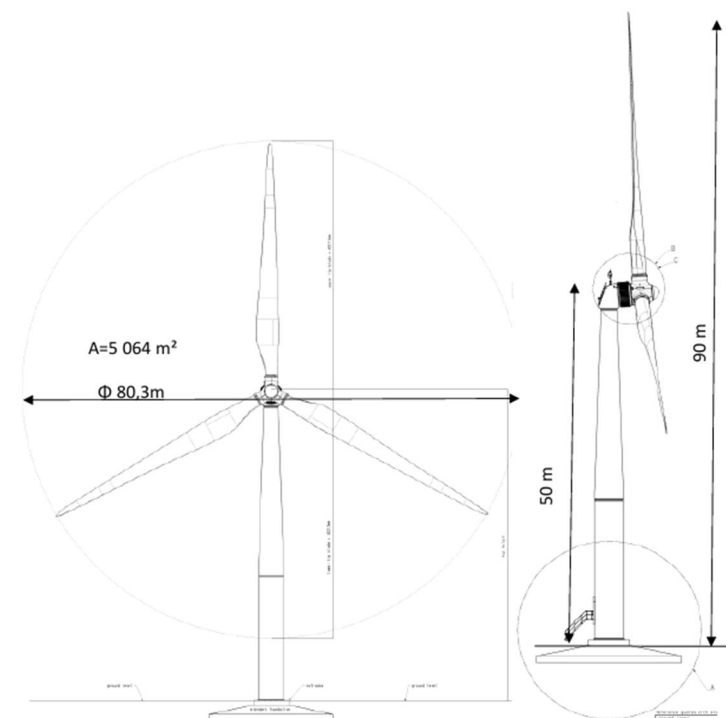
Au vu de la conformation de la ZIP, 3 variantes ont été envisagées :

- > La variante A forme une légère courbe qui s'insère de part et d'autre du chemin, avec un pas relativement régulier. Cette conformation donne l'impression que les éoliennes les plus lointaines de l'observateur forment des paquets depuis plusieurs points de vue.
- > La variante B est répartie en quinconce autour d'une ligne courbe orientée est/ouest. Elle est peu régulière et perturbe ponctuellement la lecture du relief.
- > La variante C forme une ligne orientée nord-ouest/sud-est. Elle borde le GRP et présente la meilleure lisibilité tout en conservant les caractéristiques visuelles de Trébry 1.

La variante C a une bonne intégration paysagère et se rapproche de l'existant. Elle est la plus satisfaisante également dans les autres thèmes de l'étude environnementale. Il s'agit de la variante de moindre impact qui est choisie pour le projet.

Thème	Etat initial	Variante A	Variante B	Variante C
Prégnance, lisibilité et échelle	Implantation régulière, soulignant la ligne de crête, le bocage et le GRP	Variante lisible la plupart du temps, ponctuellement irrégulière	Variante peu lisible : pas irrégulier et manque de cohérence par rapport aux lignes de force	Variante régulière, soulignant la ligne de crête, le bocage et le GRP
Cohérence avec le contexte patrimonial proche	Perspective bien intégrée au paysage depuis le GRP et Bel Air	Brouillage visuel depuis Bel Air et la vue depuis le GRP au sud de la ZIP	Bonne insertion paysagère mais emprise horizontale plus importante que l'existant	Perspective bien intégrée au paysage depuis le GRP et Bel Air

Figure 67 de la synthèse de l'analyse des variantes



	LTW80 1.65 IECIIA
Puissance nominale	1 650 kW
Hauteur du mât (centre du rotor)	50 m
Hauteur du mât ICPE (sommet nacelle)	53 m
Diamètre du rotor	80,3 m
Hauteur totale	90 m

Source : LEITWIND

Figure 68 des dimensions et spécificités visuelles de l'éolienne du projet

D. PROJET RETENU ET IMPACTS VISUELS

D.I. PRESENTATION DU PROJET RETENU

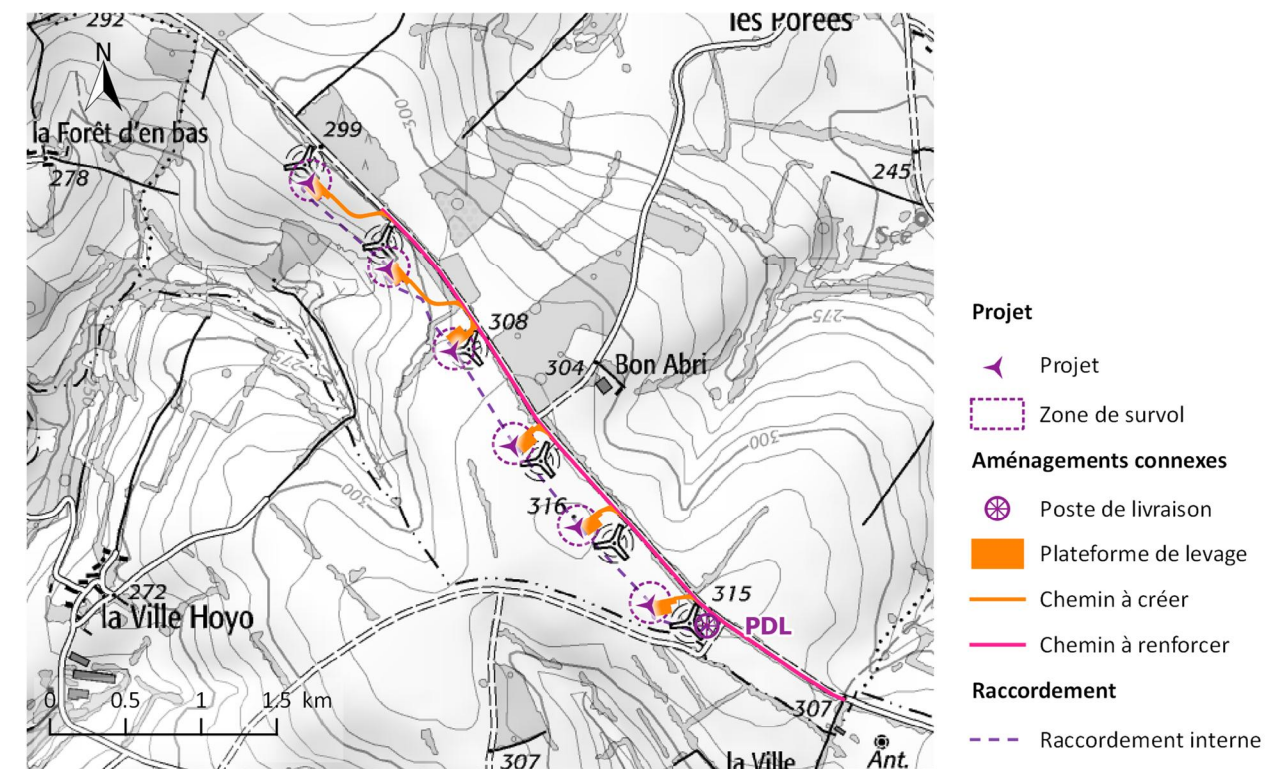
D.I-1. Caractéristiques des éoliennes et de leur implantation

L'implantation retenue pour le projet est composée de 6 éoliennes d'une hauteur totale de 90 m en bout de pale. Elle respecte les préconisations paysagères issues de l'état initial.

Eolienne	Coordonnées RGF93 Lambert 93		Coordonnées WGS 84 - DMS		Altitude au sol (m NGF)
	X	Y	E	N	
E1	287 691	6 816 154	2°33'58" O	48°18'53,5" N	295,0
E2	287 847	6 815 983	2°33'49,8" O	48°18'48,3" N	290,5
E3	287 975	6 815 820	2°33'43" O	48°18'43,4" N	305,7
E4	288 094	6 815 633	2°33'36,7" O	48°18'37,6" N	314,8
E5	288 223	6 815 470	2°33'29,9" O	48°18'32,6" N	314,0
E6	288 365	6 815 316	2°33'22,4" O	48°18'28" N	313,4
PdL	288 477	6 815 270	2°33'16" O	48°18'26" N	315

Légende. Ex. numéro de l'éolienne du projet. PdL : poste de livraison

Figure 69 des coordonnées et des parcelles d'implantation des éoliennes et poste de livraison (PdL)



Sources : IGN Scan 25, Geobretagne.

Carte 29 de la localisation des éoliennes et aménagements connexes au projet

D.I-2. Caractéristiques des aménagements connexes

Les éléments connexes au parc éolien sont liés à son fonctionnement et à sa maintenance. Ils sont constitués :

- > des pistes d'accès et aires de lavage,
- > d'un poste électrique dit de livraison (PDL).

D.I-2a. Pistes d'accès et aires de grutage

Les pistes d'accès réutilisent autant que faire se peut les chemins existants afin de préserver les terres agricoles. Leur revêtement sera réalisé en grave stabilisée de couleur claire, correspondant à l'une des gammes chromatiques du site. Il est déconseillé d'utiliser des revêtements de sol à base de matériaux trop artificiels comme l'enrobé, ou présentant des teintes ne correspondant pas à celles du site comme le laitier, le broyat de terre cuite...

Les aires de lavage seront réalisées dans les mêmes matériaux que les pistes d'accès.

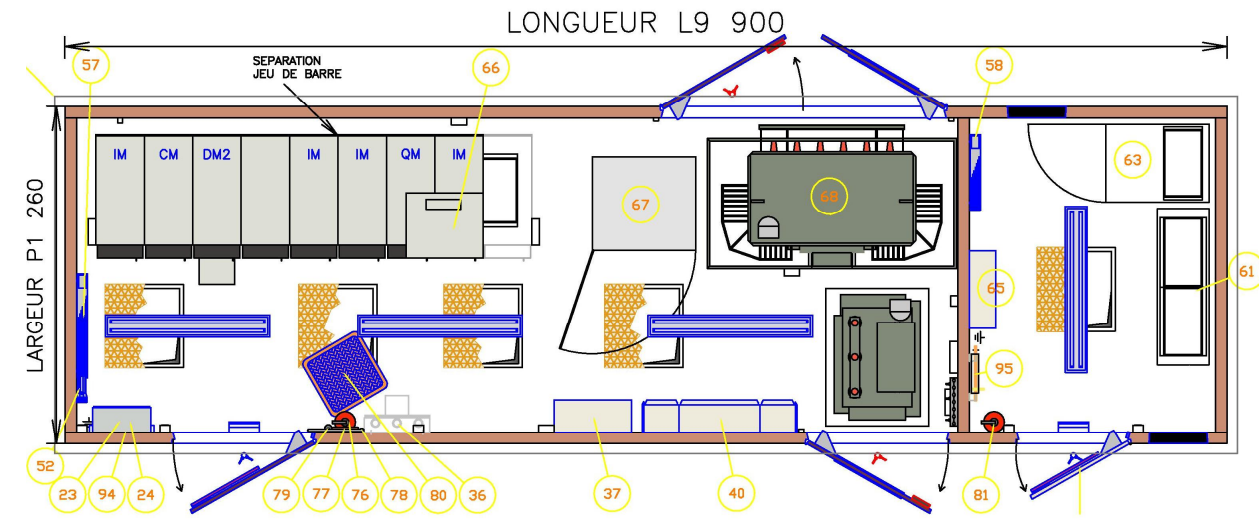
Ces travaux, ainsi que la création du raccordement enterré, supposent la suppression de tronçons de haies bocagères en 4 points du chantier. Ces modifications sont ponctuelles et ne remettent pas en cause la trame bocagère sur le site (environ 60 m). Des replantations de haies sont prévues pour compenser ces travaux (voir volet biodiversité de l'étude d'impact).

D.I-2b. Poste électrique de livraison

Le poste de livraison est implanté à proximité de E6. Il s'agira d'un local technique en béton préfabriqué à toit plat, d'une longueur d'environ 9 m, d'une largeur de 2,6 m et d'une hauteur inférieure à 3 m. Le choix du poste de livraison fera l'objet d'un appel d'offre par la suite.

L'emplacement de stationnement devant le PDL doit être dimensionné pour un véhicule utilitaire de maintenance. Il est à traiter en grave stabilisée de la même façon que les chemins d'accès.

Le poste de livraison s'insérant dans un environnement agricole et bocager, le revêtement choisi est un bardage bois permettant d'assurer son intégration paysagère. Les portes, en acier galvanisé, seront dans une couleur semblable, par exemple en RAL Ivoire claire (1014).



Source : Schneider electric

Figure 70 d'un plan type de poste de livraison



Source : EnviroScop, 2017

Figure 71 du poste de livraison de Trébry 1 (haut) et de celui du projet (bas)

D.II. IMPACTS VISUELS

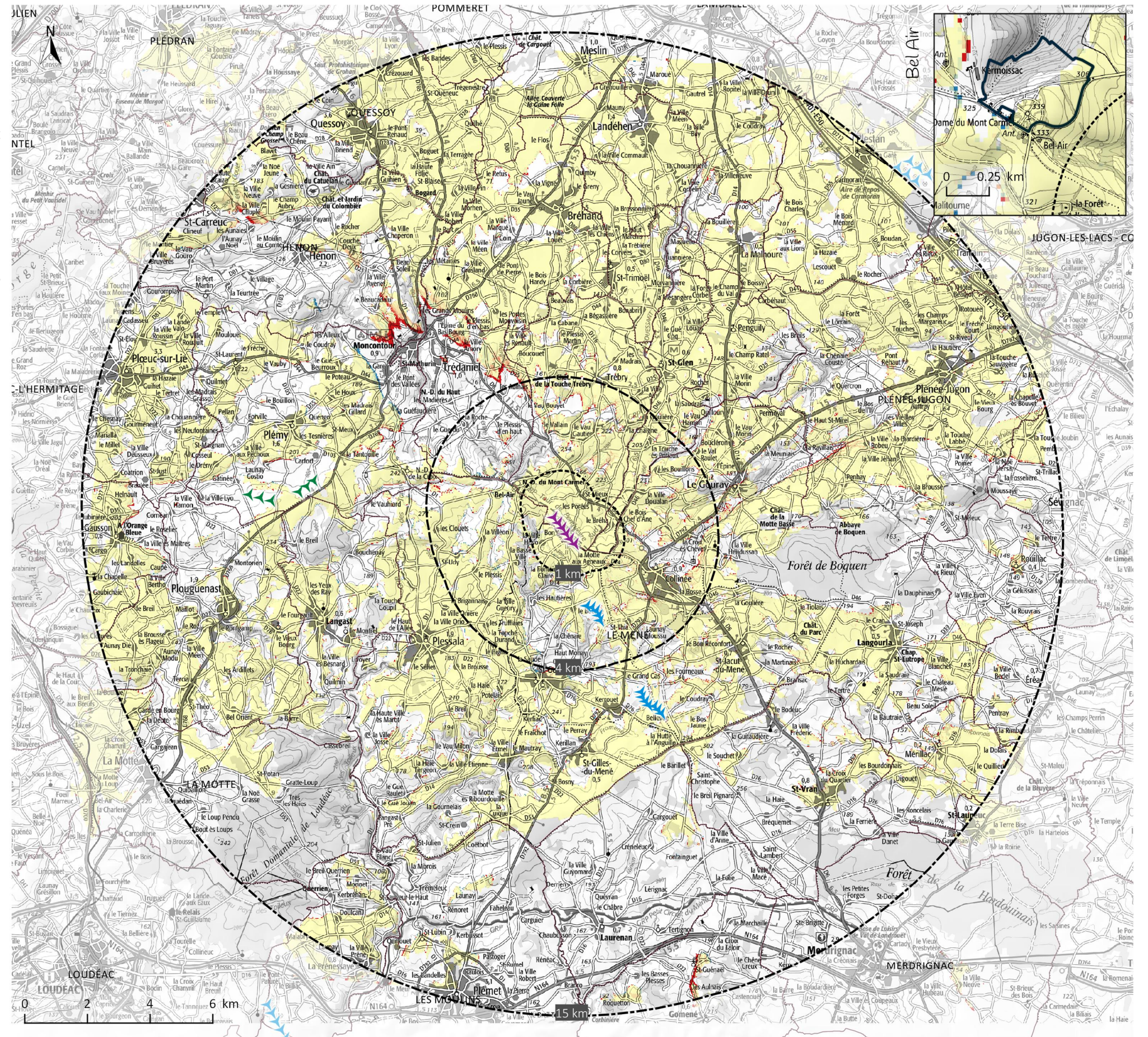
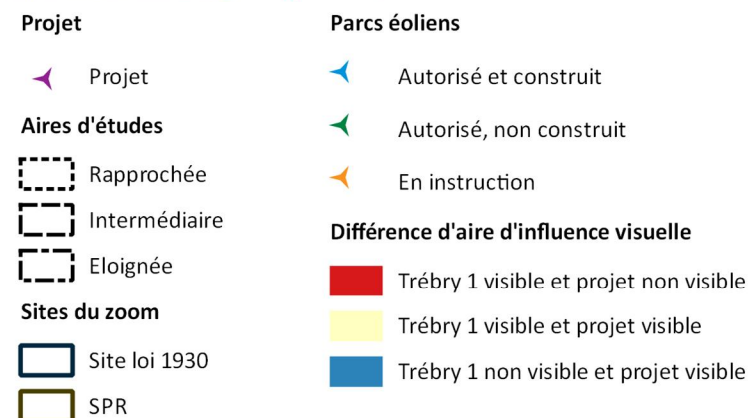
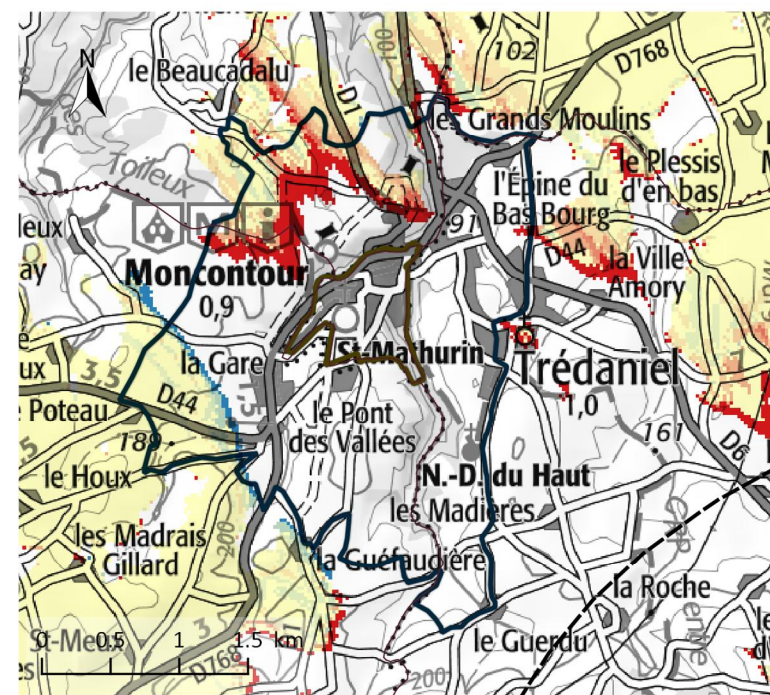
D.II-1.Zone d'influence visuelle (ZIV) du projet

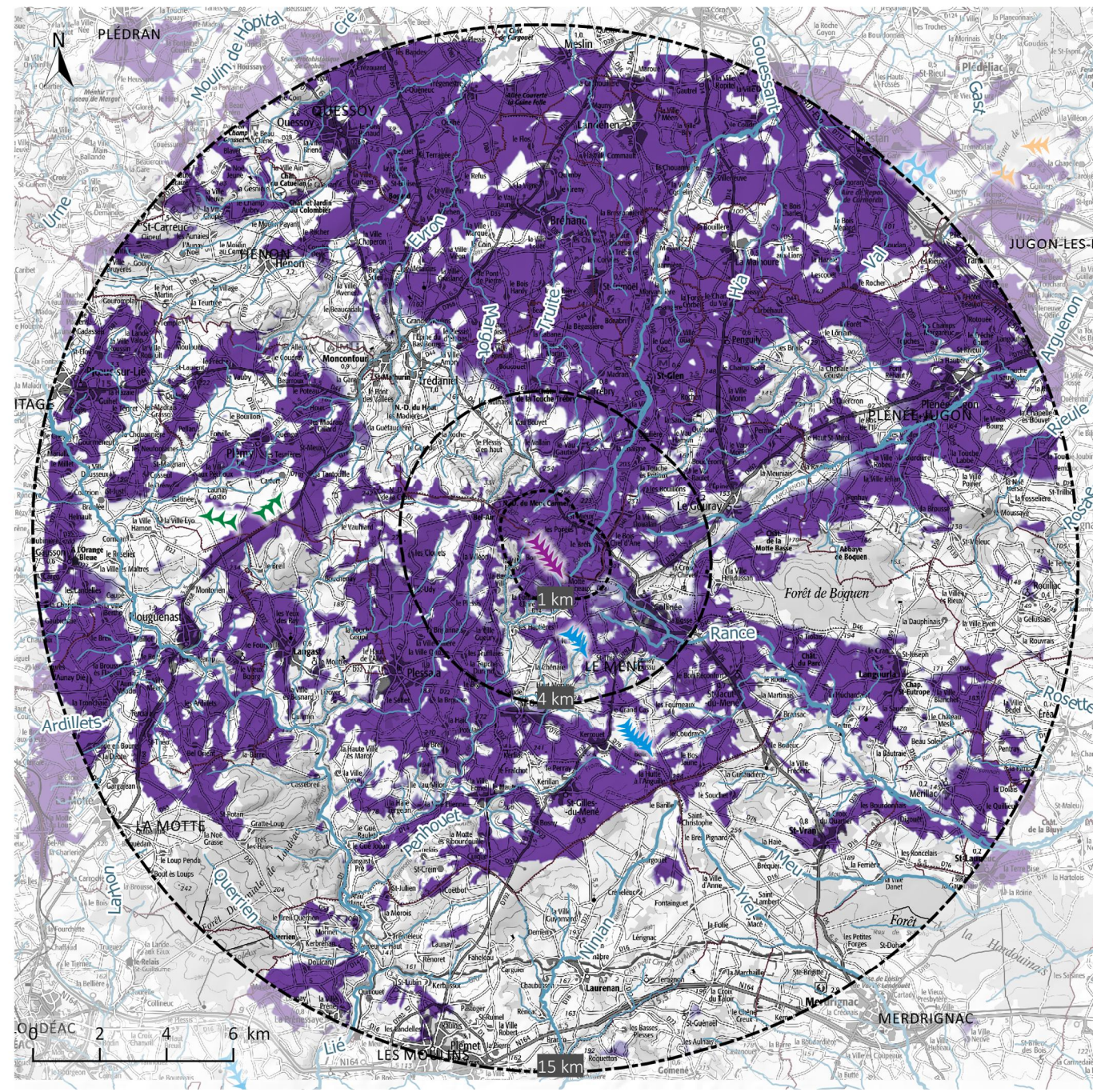
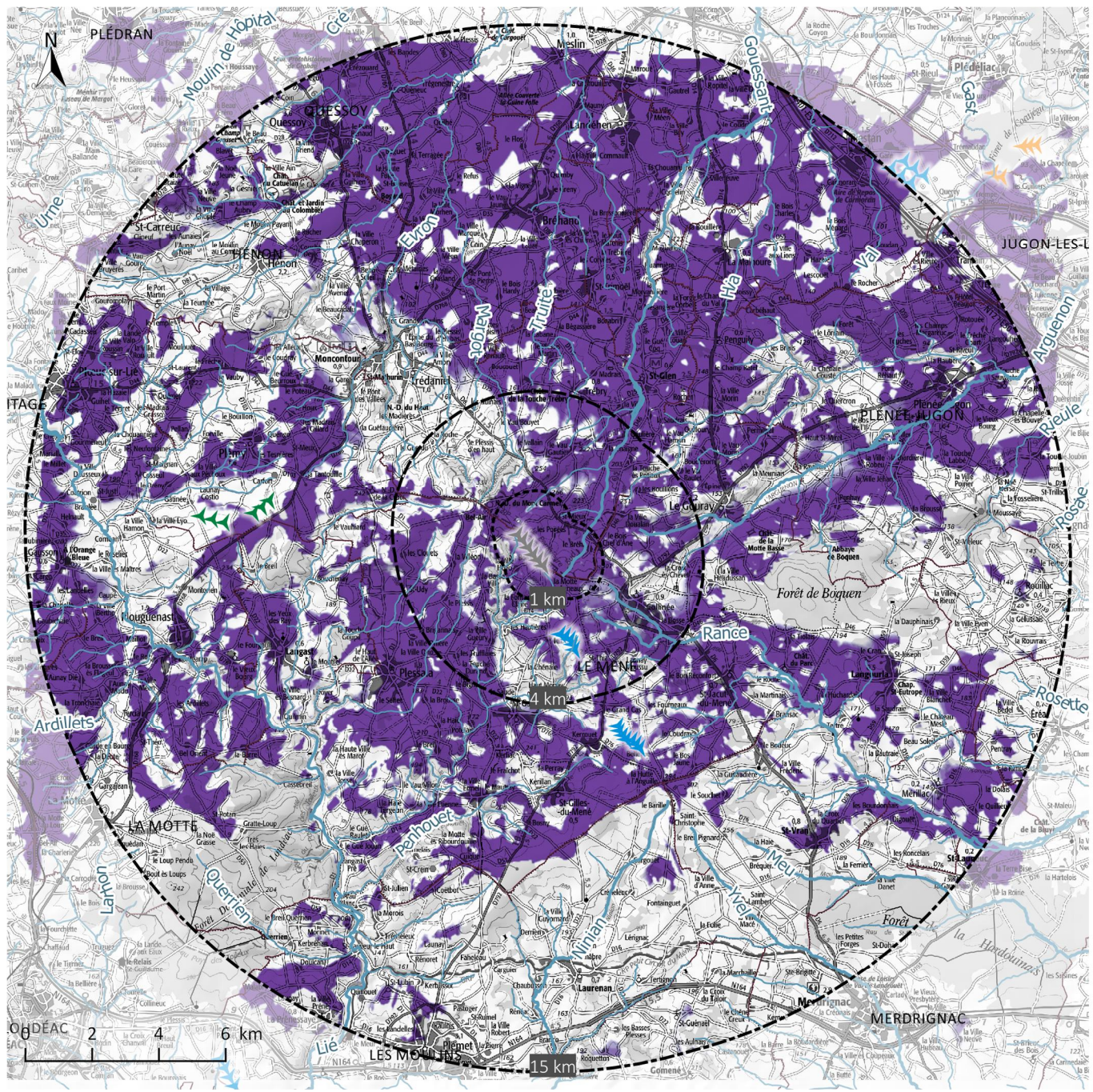
Le projet présente une implantation très similaire à celle du parc existant. Ainsi, les aires d'influence visuelle de Trébry 1 et du projet en renouvellement sont comparables, avec la plupart des vues potentielles sur les éoliennes au nord-est, dans la plaine entre Trébry et Lamballe et jusqu'à 6 km au sud-ouest. Ailleurs, les vues sur le projet comme sur le parc existant sont ponctuelles. L'aire d'influence du projet est cependant légèrement moins importante que celle du parc existant, notamment aux alentours de Moncontour. Cela s'explique par un resserrement de la ligne d'éoliennes.

Attention. La modélisation de la ZIV ne prenant pas en compte la trame bocagère, elle est fortement surestimée par rapport aux visibilitées réelles.

Sources : IGN Scan 100, IGN BDAI 75, GéoBretagne, Kallista

Carte 30 des différences d'aires d'influence visuelle (en bout de pale) entre Trébry 1 et le projet





Aires d'étude

- Aire rapprochée
- Aire éloignée
- Aire intermédiaire

Eolien

- Eolienne construite
- Eolienne autorisée non construite

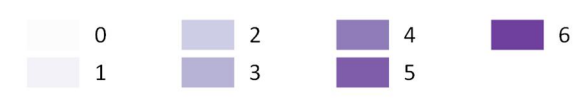
Eolienne avec avis de l'AE

- Eolienne avec avis de l'AE
- Eolienne à démanteler

Eolienne du projet

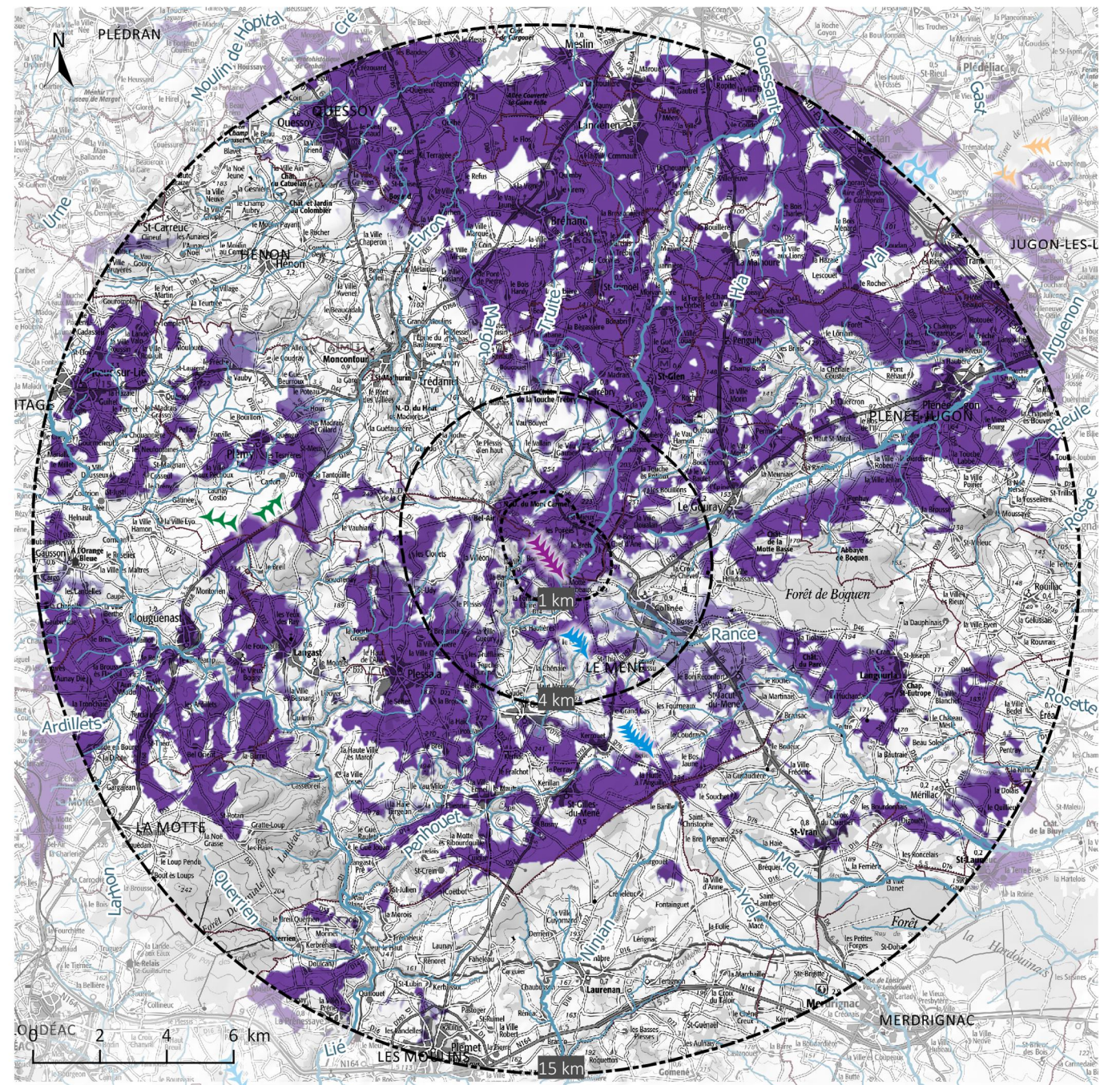
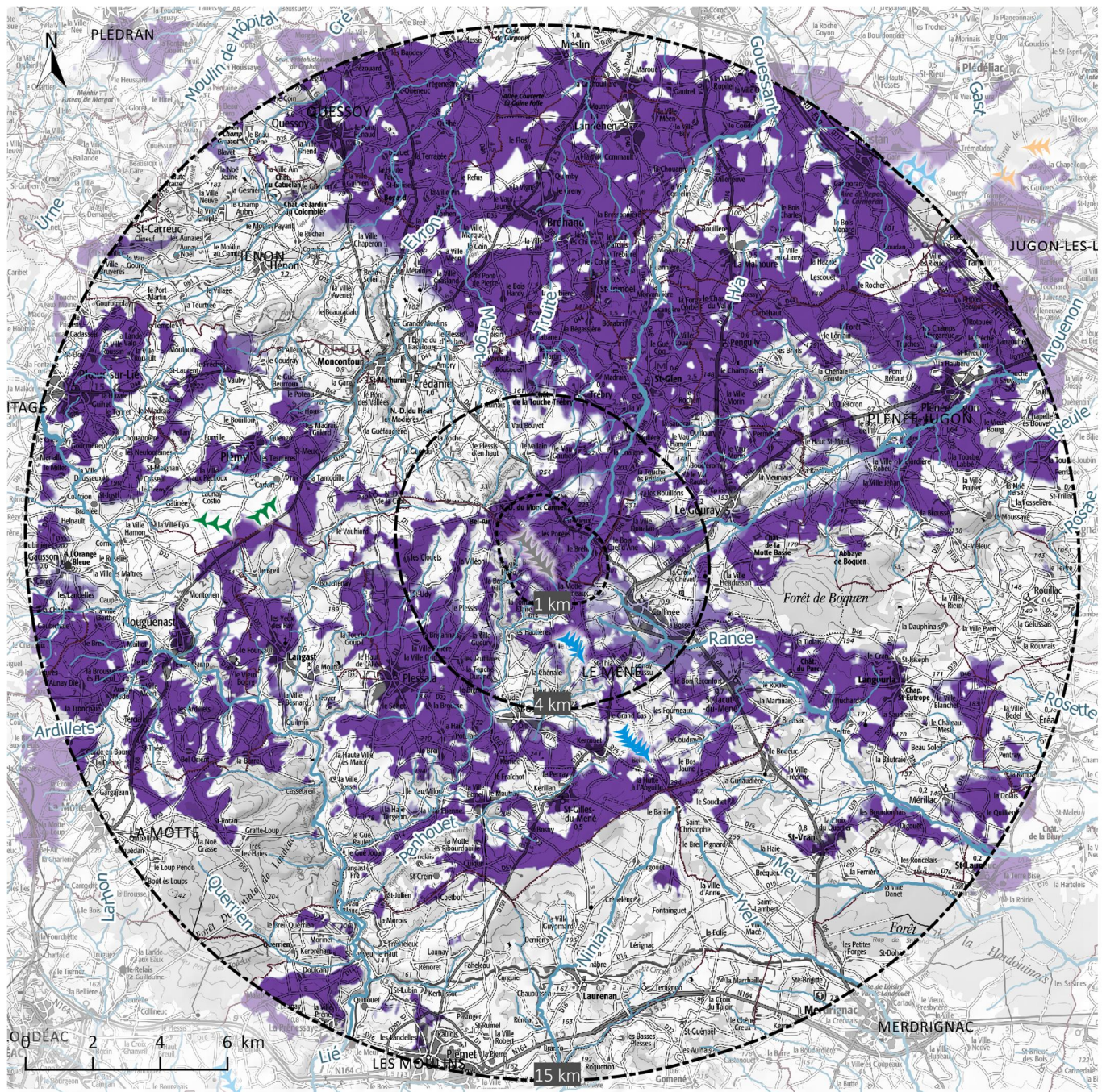
- Eolienne du projet

Zone d'influence visuelle (nombre d'éoliennes)



Sources : IGN Scan 100, IGN BDAI 75, GéoBretagne, Kallista, BD Carthage

Carte 31 de la comparaison de la zone d'influence visuelle de Trébray 1 et du projet (bout de pale)



Aires d'étude

- Aire rapprochée
- Aire éloignée
- Aire intermédiaire

Eolien

- Eolienne construite
- Eolienne autorisée non construite

- Eolienne avec avis de l'AE
- Eolienne à démanteler

Zone d'influence visuelle (nombre d'éoliennes)

- | | | | | | | | |
|--|---|--|---|--|---|--|---|
| | 0 | | 2 | | 4 | | 6 |
| | 1 | | 3 | | 5 | | |

Sources : IGN Scan 100, IGN BDAI 75, GéoBretagne, Kallista, BD Carthage

Carte 32 de la comparaison de la zone d'influence visuelle de Trébray 1 et du projet (moyeu)

D.II-2.Carnet de photomontages

29 photomontages ont été réalisés dans le volet paysager pour illustrer les impacts visuels du volet paysager sur les éléments sensibles identifiés au niveau de l'état initial dont les principaux sont les suivants :

- > l'insertion fine du projet dans l'aire rapprochée,
- > le site du Mont Bel Air et sa synthèse
- > les hameaux proches, le village de Trébry, de Saint-Glen et du Gouray,
- > les GRP « Tour du Penthièvre sud » et « Pays des Toillieux » ainsi que les boucles de randonnée locales,
- > les routes D1, la D6, la D768 et la D792,
- > les parcs éoliens de Saint-Gouéno et Saint-Jacut,
- > les sites patrimoniaux du Manoir de la Touche-Brandineuf, le Château de Catuelan la Chapelle St-Jean à Langats, l'abbaye de Boquen, la petite cité de caractère de Moncontour,

L'état initial a montré qu'il n'y avait pas de sensibilité au nord-est et au sud-ouest du territoire d'étude, d'où l'absence de point de vue.

Remarque : sur le filaire est représenté en orange le relief à une distance comprise entre 5 et 20 km, en fonction de la distance de perception sur chaque vue.

Numéro	Nom	Commune	Distance au projet	Eolienne la plus proche	X (lambert 93)	Y (lambert 93)	Prise de vue	Insertion du projet	Lieu de vie	Axes de déplacement	Impacts cumulés	Paysages particuliers	Protection patrimoniale	Itinéraire touristique
1	Le GRP au sud du projet	Trébry	0,2 km	E6	288 529 m	6 815 268 m	20/04/17 11:07	X						X
2	Le hameau de "Beau Soleil"	Le Mené	0,8 km	E6	289 124 m	6 814 940 m	20/04/17 11:04	X	X					X
3	Le hameau "La Fontaine Claire"	Le Mené	0,8 km	E6	287 881 m	6 814 646 m	20/04/17 11:13		X					
4	Le hameau "la Ville Hoyo"	Le Mené	0,8 km	E3	287 312 m	6 815 404 m	05/04/17 13:03		X					
5	Le GRP au nord du projet	Trébry	1,2 km	E1	286 731 m	6 816 834 m	20/04/17 10:16	X						X
6	La chapelle de Bel Air	Trébry	1,6 km	E1	286 471 m	6 817 177 m	20/04/17 09:56					X	X	
7	La tour de la chapelle de Bel Air	Trébry	1,6 km	E1	286 459 m	6 817 195 m	20/04/17 10:00				X	X	X	
8	La route du Mont Bel Air	Trébry	1,4 km	E1	286 755 m	6 817 188 m	20/04/17 10:07			X	X	X		
9	La route du Mont Bel Air vers le hameau de "Quiauton"	Trébry	1,4 km	E1	287 331 m	6 817 485 m	20/04/17 09:52		X	X		X		X
10	Le hameau de "Saint-Mieux"	Trébry	1,0 km	E1	288 448 m	6 816 877 m	20/04/17 10:29		X					
11	Le hameau "les Porées"	Trébry	1,1 km	E3	288 874 m	6 816 431 m	06/03/17 14:40		X					X
12	La D6 à l'est du projet	Trébry	1,5 km	E5	289 350 m	6 816 437 m	20/04/17 10:32	X		X				
13	Le hameau "Le Bréha"	Saint-Glen	1,5 km	E6	289 628 m	6 816 086 m	06/03/17 14:45		X					
14	La D792 vers le parc de St-Gouéno	Le Mené	3,2 km	E6	290 623 m	6 813 075 m	20/04/17 10:57			X	X	X		
15	Les parcs de St-Jacut et Saint-Gouéno vers "le Bos Jaune"	Le Mené	7,5 km	E6	292 493 m	6 809 090 m	06/03/17 15:22				X			
16	La D1 vers le hameau "Ville Louis"	Le Mené	3,6 km	E1	284 098 m	6 816 120 m	05/04/17 11:43			X				
17	Le GRP à l'ouest du projet	Le Mené	7,0 km	E1	282 988 m	6 816 279 m	05/04/17 11:58			X				X
18	La chapelle Saint-Jean à Langast	Langast	8,0 km	E1	280 259 m	6 813 092 m	06/03/17 13:40						X	
19	Le manoir de la Touche-Brandineuf à Plouguenast	Plouguenast	9,2 km	E1	278 637 m	6 814 396 m	06/03/17 13:26					X	X	
20	La sortie sud de Trébry	Trébry	4,3 km	E1	289 195 m	6 820 191 m	06/03/17 16:34		X	X				X
21	Le village de Saint-Glen sur la D46	Saint-Glen	6,2 km	E1	291 108 m	6 821 366 m	20/04/17 09:34		X	X				
22	Le village de Collinée	Le Mené	4,1 km	E6	292 067 m	6 813 502 m	20/04/17 10:39		X	X		X		
23	Le village du Gouray	Le Mené	5,9 km	E6	293 905 m	6 817 140 m	05/04/17 13:09		X		X	X		
24	La D14 au sud de Penguily	Penguily	7,1 km	E2	293 143 m	6 820 715 m	20/04/17 09:30			X				
25	L'abbaye de Boquen à Plénée-Jugon	Plénée-Jugon	8,8 km	E6	297 155 m	6 816 176 m	05/04/17 13:56		X				X	X
26	Le château des Granges vers Moncontour	Hénon	7,5 km	E1	283 110 m	6 822 104 m	19/04/17 17:17					X	X	
27	La D765 au nord de Moncontour	Hénon	10,2 km	E1	283 889 m	6 825 587 m	05/04/17 16:09			X		X		
28	Le château de Catuelan et le manoir du Colombier	Hénon	12,5 km	E1	280 562 m	6 826 448 m	05/04/17 15:33					X	X	
29	L'échangeur de la D768 et la N12	Lamballe	16,2 km	E1	291 328 m	6 831 932 m	20/04/17 13:02			X		X		

Figure 72 des photomontages choisis et de leur intérêt

Sources : IGN Scan 100, IGN BDAI 75, BD Carthage, GéoBretagne, Kallista

Carte 33 des photomontages et des sensibilités à l'échelle éloignée

Pour une meilleure lisibilité de la carte, les sensibilités ponctuelles faibles à nulle ne sont pas représentées.

